Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

préfecture **Bas-Rhin**

code postal 67380	commune **LINGOLSHEIM**	code Insee 67267

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° du mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n **oui** ☒ **non** ☐

PPRi de l'Eurométropole de Strasbourg	date 20/04/2018	aléa Submersion et Remontée de nappe	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Rapport présentation, règlement, arrêté approbation et plans zonage PPRi EMS	consultable sur Internet * ☒
	consultable sur Internet * ☐
	consultable sur Internet * ☐

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux **oui** ☒ **non** ☐

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m **oui** ☐ **non** ☒

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * ☐
	consultable sur Internet * ☐
	consultable sur Internet * ☐

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux **oui** ☐ **non** ☐

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR t]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé** **oui** ☐ **non** ☐

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé** **oui** ☐ **non** ☒

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * ☐
	consultable sur Internet * ☐
	consultable sur Internet * ☐

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux **oui** ☐ **non** ☐

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone **1** ☐	zone **2** ☐	zone **3** ☒	zone **4** ☐	zone **5** ☐
très faible	faible	modérée	moyenne	forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sis — consultable sur Internet * ☐

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui** ☒ **non** ☐

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 10/01/2019 portant création d'un SIS pour la commune — consultable sur Internet * ☐

pièces jointes

7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Plans de zonage submersion et remontée de nappe du PPRi Eurométropole de Strasbourg

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles **nombre** catastrophes technologiques **nombre**

Date 11 juillet 2019 Le préfet de département